



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E90812

VALABLE JUSQU'AU 08/12/2024

ÉDITÉ LE 17/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/05/2010

Forme juridique : SARLU

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINTES 522 319 70600019

Siret : 522 319 706 00027

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5402792

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 143884341

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 143884341

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : AB RENOV

30 CHEMIN VERT
ZA LES TOUZELLERIES
17600 SAUJON

Téléphone : 05 46 05 47 18

Portable : 06 98 33 78 78

Site Internet : www.abrenov.net

E-mail : contact@abrenov.net

Responsabilité légale :
BOUACHI KAMEL GÉRANT

Fax : 05 46 05 48 43

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	05/11/2020
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	05/11/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.